



## Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé au Moniteur belge



# Déposé / Reçu le

1 5 JUIL. 2019

au greffe du tribugal de l'entreprise francephone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0724 734 906

Dénomination

(en entier): DCE Group (en abrégé): : D.C.E.G

Forme juridique : Société en Commandite Simple

Adresse complète du siège : Chaussée de Waterloo,67 à 1060 Saint-Gilles

Objet de l'acte: Extrait du PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16/06/2019 (transfert du siège, changement actionnariat, démission et nomination

Gérant)

A l'invitation de la Gérante, Madame UMUHOZA Marie Claire, une Assemblée Générale Extraordinaire de la société DCE Group sprl s'est tenue ce samedi 16/06/2019 à 10h au siège de la société

situé au n° 63 Chaussée de Waterloo à 1060 Bruxelles (Saint-Gilles).

#### Liste des présences :

- -Madame UMUHOZA Marie Claire, associée commanditaire : 52 parts soit 52% du capital
- -Monsieur MBARUSHIMANA Dieudonné, associé commandité: 24 parts soit 24% du capital
- -Monsieur NABIMANA Emmanuel, associé commandité : 24 parts soit 24% du capital
- -Total: 100 parts soit 100% du capital

### Ordre du jour :

Trois points figurent à l'ordre du jour à savoir :

- 1. Modification de la répartition du capital ;
- 2. Transfert du siège de la société ;
- 3. Nomination d'un nouveau Gérant.

#### Délibérations et décisions :

1. Modifications de la répartition du capital

Madame UMUHOZA Marie Claire cède ses 52 parts : 26 parts à Monsieur NABIMANA Emmanuel et 26 parts à

Monsieur MBARUSHIMANA Dieudonné. Après cette cession, le capital est désormais réparti de la manière suivante :

-Monsieur NABIMANA Emmanuel : 50 parts, soit 50% du capital

- -Monsieur MBARUSHIMANA Dieudonné : 50 parts, soit 50% du capital
- 2. Transfert du siège de la société
- Le siège de la société est transféré de la Chaussée de Waterloo, 63 à 1060 Bruxelles au n° 87, Rue de Douvres à 1070 Bruxelles (Anderlecht).
- 3. Nomination d'un nouveau Gérant

Madame UMUHOZA Marie Claire démissionne de son poste de gérant. L'Assemblée Générale Extraordinaire accepte cette démission et vote la décharge en faveur de la Gérante sortante.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes